



Autoroutes du Sud de la France
Monsieur Sébastien FRAISSE
Directeur général adjoint
Quartier Sainte Anne
84967 Le Pontet Cedex

Lunel, le 25 octobre 2010

Monsieur,

Objet : Climat social actuel

La situation actuelle du climat social dans l'entreprise n'est pas sans nous interpeller, et nous sommes sûrs que l'entreprise n'y est pas insensible. Nous avons eu l'occasion ces derniers mois d'en parler avec vous. Il ne se passe pas une semaine sans que nous n'évoquions ce sujet avec Josiane Costantino. Nous avons également commencé à en débattre avec la DRH et les Organisations syndicales lors d'une réunion récente sur l'évolution de la filière paie.

Le constat est souvent le même : le discours de l'entreprise, sur la plupart des sujets qui la traversent, et qui se veut vertueux dans ses engagements ou ses positions, n'est pas forcément relayé sur le terrain. Nous ne jetterons la pierre à personne, mais force est de reconnaître que c'est une réalité.

Et les exemples se multiplient, volontaires ou non, qui nous conduisent aujourd'hui à attirer à nouveau votre attention sur cette réalité. Les portées en sont très importantes, car elles se traduisent par la perte de confiance en la parole donnée.

Dans ce contexte, la CFDT n'entend plus en rester à la simple dénonciation. Le rôle d'une organisation syndicale est de dénoncer certes, mais aussi, et surtout, de proposer de nouvelles pistes pour sortir de cette situation. Elles supposent que nous puissions débattre ensemble du rythme imposé aujourd'hui dans les réorganisations, que nous pointons clairement du doigt, notamment pour les conséquences qu'elles induisent sur l'état d'esprit des salariés et sur le mal être de certains. Elles nécessitent aussi que nous abordions en toute transparence, sans tabou et avec un recul réciproque la manière dont le discours de l'entreprise est reçu et interprété sur chaque site. Elles imposent enfin que la sérénité indispensable à tous revienne, notamment par l'arrêt des expérimentations locales qui sont mises en œuvre sans le dialogue indispensable, et qui mettent à mal la parole de l'entreprise et des organisations syndicales. Et quoi de mieux que des échanges approfondis, et suffisamment en amont à toute nouvelle élaboration d'organisations qui impacteront les conditions de travail et de vie des salariés, pour ramener cette sérénité pourtant indispensable ? Il en va de notre responsabilité et de notre crédibilité communes.

Certains exemples récents, déjà évoqués avec la DRH, démontrent à l'évidence que nous devons échanger rapidement sur ce sujet, car nous craignons de forts impacts sur les salariés, générateurs de mal-être, dans un contexte social pour le moins difficile.

Les organisations syndicales sont partie prenante dans la construction d'un climat social serein et apaisé. C'est pourquoi nous souhaitons enfin qu'un débat de fond se tienne sur la connaissance du corps social de l'entreprise. La perception qu'ont certains des organisations syndicales et de leur rôle réel ou supposé est pour le moins incomplète, ou imparfaite. Nous devons tous nous retrousser les manches pour avancer sur ce thème capital pour l'amélioration du climat social qui aujourd'hui est mis à mal.

Voici brièvement exposée notre analyse de la situation actuelle. Nous souhaitons élargir ce débat avec vous, c'est pourquoi nous vous demandons de recevoir une délégation CFDT dès que possible.

Nous croyons savoir que d'autres organisations syndicales ont demandé, ensemble, à vous rencontrer. C'est pourquoi nous pensons opportun, dans un second temps, qu'une réunion de mise en commun de nos réflexions respectives puisse se tenir, afin que chacun puisse s'exprimer devant l'ensemble des partenaires sociaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS



Délégué syndical central